

Rwanda, récit d'un survivant: Devoir de survivant, devoir de mémoire

Publié le 7 juin 2016 sur le site d'Ibuka France

« la nécessité de donner un sens à la douleur » Vénuste Kayimahe raconte comment la directrice du Centre culturel français où il travaillait a refusé de cacher sa famille provoquant ainsi la mort de la jeune Aimée. Mais il déclare en vouloir surtout à la France, qu'il accuse de complicité dans le soutien à la dictature. Ce pays qui fut pour lui longtemps le symbole d'une seconde patrie idéalisée, a trahi et abandonné le Rwanda. Devoir de survivant, devoir de mémoire, ces mots reviennent sans cesse dans la bouche de Vénuste, filmé par son ami Robert Genoud. Témoignage personnel donc, car avec pudeur il fait le récit de la mort de sa fille, raconte la fin atroce de sa mère agonisant pendant plusieurs jours, pendue dans des latrines. Il ne s'agit pas de témoigner dans le but d'une vengeance personnelle (il connaît parfaitement les assassins de sa mère), il s'agit de donner la parole à ceux qui ne l'ont plus, les Tutsi mutilés, massacrés, les femmes violées et torturées à mort. Les survivants de l'holocauste se sont longtemps tus parce qu'on ne voulait pas les entendre. Ce film est aussi l'histoire d'un parcours, celui qui a conduit Vénuste à l'écriture, exutoire à la douleur. Des extraits de son livre, (France-Rwanda, les coulisses d'un génocide, Dagorno, 2002) lus en voix-off constituent le magnifique support narratif qui jalonne le film. Vers la fin, ces quelques mots sur « la nécessité de donner un sens à la douleur, ou du moins de faire que de cette douleur, on s'en souvienne... » Réalisateur : Robert Genoud 52 min , Documentaire vidéo France-Rwanda 2001

<https://www.ibuka-france.org/rwanda-recit-dun-survivant-devoir-de-survivant-devoir-de-memoire/>